

# CHANTIER DE CONSTRUCTION DU PARC EOLIEN DE BOIXE

## LIVRET D'ACCUEIL



### Bienvenue

Toute l'équipe d'ENGIE GREEN vous souhaite la bienvenue sur le chantier de construction du parc éolien de BOIXE

Ce livret est votre guide : il vous présente le chantier, les différents interlocuteurs que vous serez amenés à côtoyer, les consignes à respecter, et les adresses utiles.

Nous comptons sur **VOTRE** participation pour respecter nos engagements :

SECURITE  
QUALITE  
ENVIRONNEMENT RESPECTE  
DELAIS TENUS  
PARTICIPATION ACTIVE DE TOUS

= **CHANTIER REUSSI**

Société/Nom	Fonction	Téléphone
<b>Maître d'Ouvrage</b>	Producteur d'énergie	
SOCIETE DU PARC EOLIEN D'AUSSAC	Maître d'Ouvrage	
<b>Maître d'Ouvrage Délégué</b>	ENGIE GREEN	
Laurent Houssin	Chef de Projet	07 60 28 52 69
Alberto Angulo	Responsable GC VRD	06 74 23 66 33
Thierry Tamilo	Responsable ELEC	07 72 26 85 02
<b>Maître d'Œuvre délégué</b>	EOLE CONSTRUCTING	
Jean Marc Bisson		06 12 42 64 78
Pierrick Lienard		06 33 41 28 86
<b>APAVE</b>		
Pierre Rochas	CSPS	06 26 39 43 43
<b>FONDASOLUTIONS</b>	Lot 2 GC	
Stefan Nischwitz	Directeur travaux	06 30 65 19 83
<b>TSI TP</b>	Lot 2 VRD	
Alain Ricolleau	Directeur travaux	06 48 99 29 49
Christophe Brossier	Chef de chantier	06 72 71 12 52
<b>Bouygues Energie Services</b>	Lot 2 VRD	
Mickael Verbiese	Conducteur Travaux	07 63 14 79 55
<b>VESTAS</b>	Lot Eoliennes	
Thania TORRADO	Project Manager	07 87 37 58 10
<b>POMPIERS</b>	Secours (L'Isle D'Espagnac)	18/112
<b>Mairie de AUSSAC VADALLE</b>	mairie@aussac-vadalle.fr	05 45 20 61 60
<b>Mairie de BOIXE</b>	mairie.mainedeboixe@wanadoo.fr	05 45 22 20 67
<b>DIRA (RN10)</b>	District de Angoulême	alain.dudoit@developpement-durable.gouv.fr
<b>CD 16 Mr SCORCIONE</b>	Routes départementales	
<b>COM COM Mr DANEDE (Maire de Tourrier)</b>	Président COM COM	Services techniques Mr Vigour 05 45 20 51 41 evigour@coeurdecharente.fr

## Le Projet

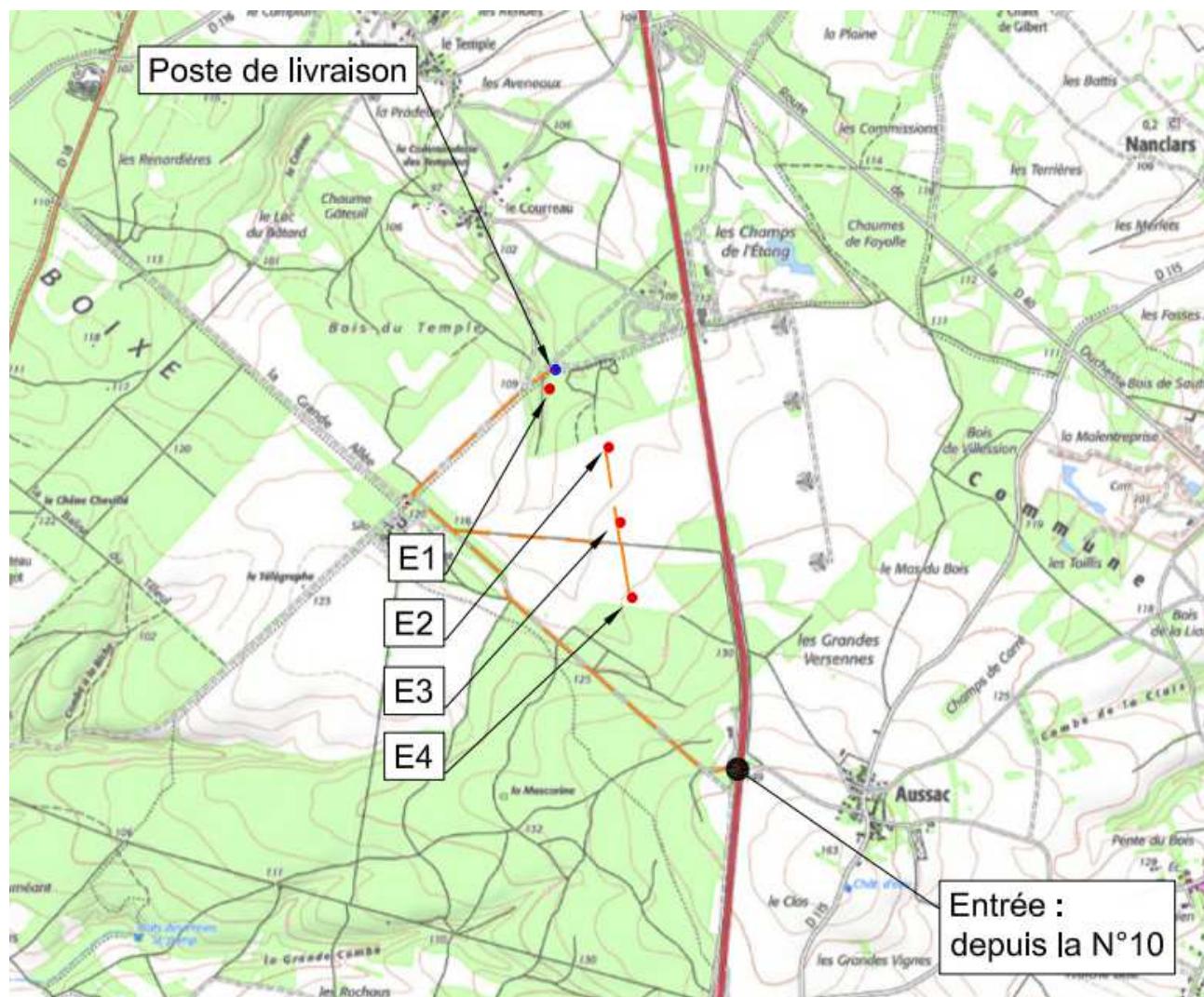
Le projet du parc éolien de LA BOIXE a été lancé en 2016. Le Dépôt Autorisation Unique date de 2018. L'Arrêté Autorisation Unique a été signé en juillet 2018 et validé en mars 2020.

Ce parc sera composé de 4 éoliennes VESTAS V110 H110, d'une puissance unitaire de 2.2 MW , d'une hauteur de mât de 110 m avec un diamètre de rotor de 110 m.

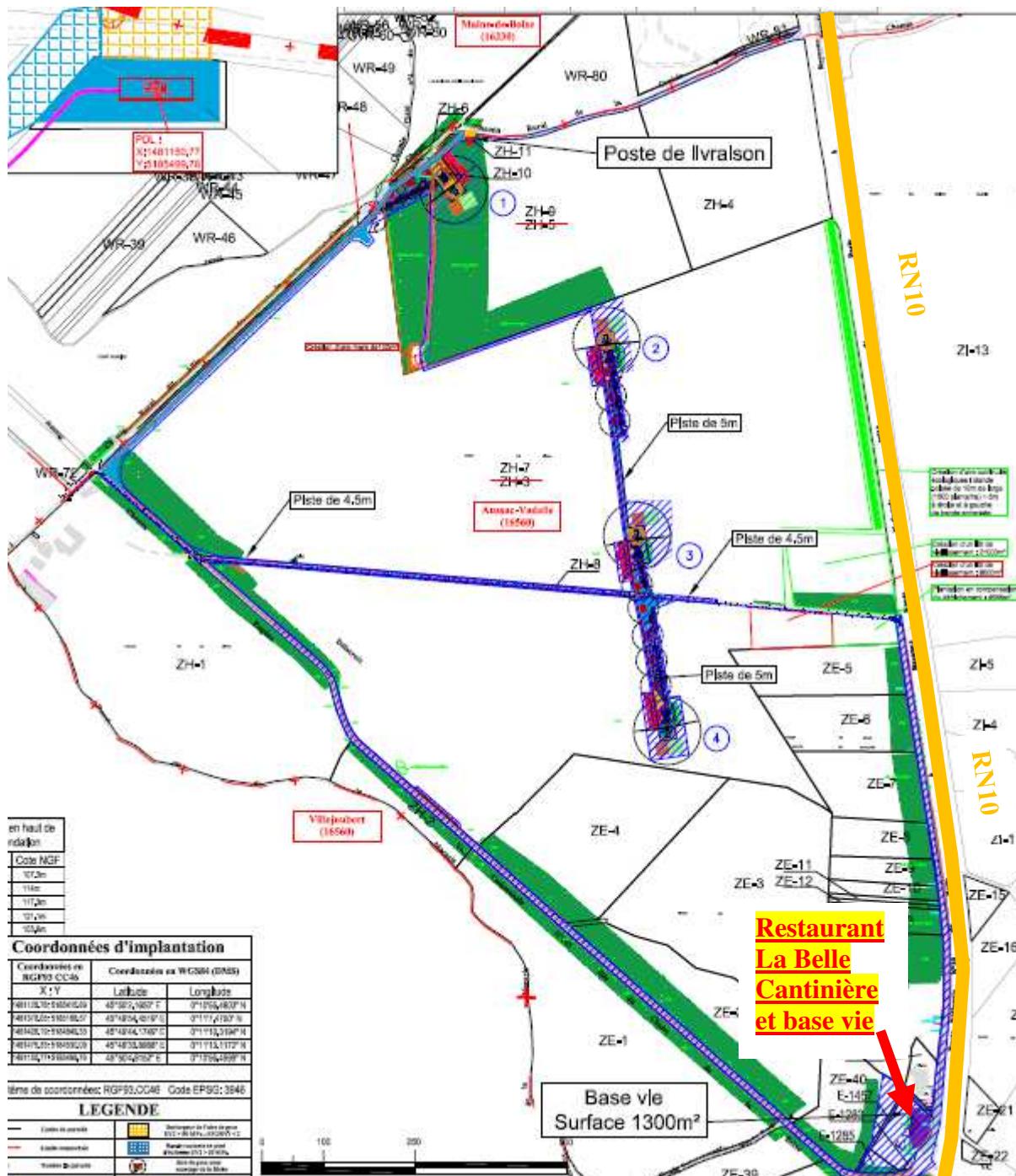
## Accès et localisation des ouvrages

L'accès principal au chantier se fait via la RN10 au niveau du restaurant LA BELLE CANTINIERE puis par la route communale de AUSSAC VADALLE pour les 3 éoliennes E2-E3-E1 et via la voie communale mitoyenne de AUSSAC VADALLE et MAINE DE BOIXE pour l'éolienne E1

Il n'y a pas de passage autorisé entre les éoliennes E1 et E2 (sauf passage du câble inter éolien).



La base vie est installée sur le parking du restaurant LA BELLE CANTINIERE situé à l'ouest de la RN10



Coordonnées d'implantation			
NOM	Coordonnées en RGF93 CC46	Coordonnées en WGS84 (DMS)	
	X ; Y	Latitude	Longitude
E.1	1481125.78; 5185415.69	45°50'2.1650" E	0°10'55.4803" N
E.2	1481376.05; 5185168.57	45°49'54.4519" E	0°11'7.4750" N
E.3	1481426.19; 5184849.33	45°49'44.1749" E	0°11'10.3194" N
E.4	1481475.33; 5184530.09	45°49'33.8968" E	0°11'13.1172" N
PDL	1481150.77; 5185499.76	45°50'4.9152" E	0°10'56.4999" N

Sur le chantier ou sur la voie publique, vous devez appliquer et respecter les règles du code de la route :

- Distance de sécurité : 50m entre engins
- Interdiction d'utiliser le téléphone portable en conduisant
- Respecter la signalisation en place et les limitations de vitesses de 30 km/h (sauf signalisation plus restrictive)
- Priorité des engins sur les véhicules légers
- **RESPECTER LES CONSIGNES POUR ACCÉDER ET REPARTIR DU CHANTIER SUR LA RN10**

### **EVALUATION DES RISQUES :**

**Les risques majeurs susceptibles d'être générés par la construction du parc éolien sont :**

- Risque routier en rapport à la RN10 (pas de bretelle d'insertion direction Angoulême )
- Ecrasement lié à une charge ou le déplacement d'un engin de chantier
- Accident de la route sur l'ouvrage
- Chute de hauteur
- Electrisation d'une personne
- Malaise cardiaque
- Incendie d'un transformateur HTA
- Incendie du poste électrique HTA
- Incendie de la nacelle de l'éolienne

### **Chiffres clés du projet :**

**Nombre d'aérogénérateurs : 4**

**Type d'aérogénérateurs : SIEMENS GAMESA SG114**

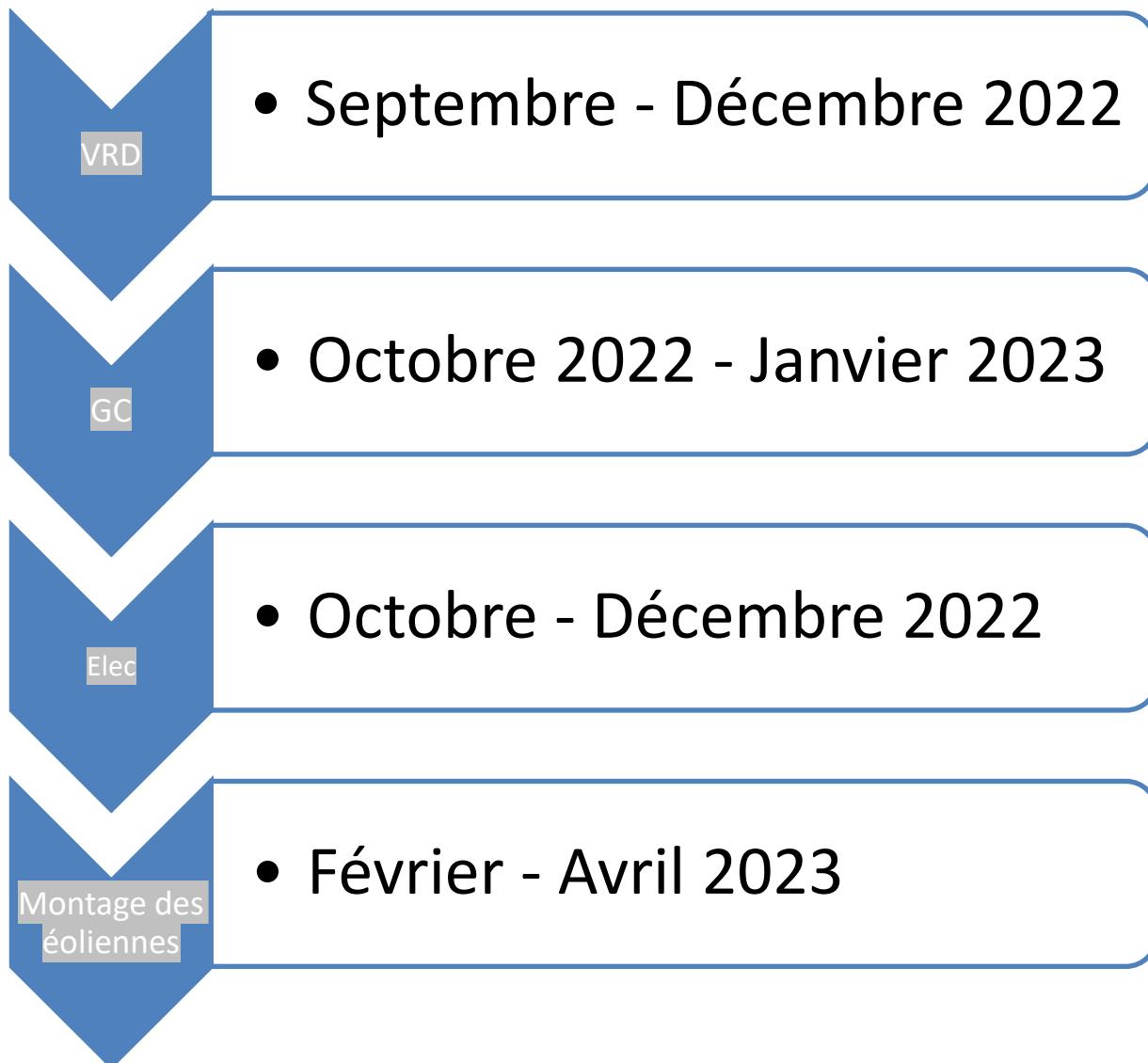
**Puissance totale : 8.8 MW**

**Nombre de Postes de livraison : 1**

**Date de démarrage des travaux : 05 septembre 2022**

**Date prévisionnelle de fin de travaux : Juin 2023**

## Planning prévisionnel



Tests des machines et remise en état du site : Mai - Juin 23

## La Base chantier, un espace commun aux travailleurs à respecter

La base vie doit rester un lieu commun dans lequel chacun peut déjeuner, se changer... Pour le bien-être de tous, il est important de maintenir ses locaux propres et en état.

Au sein de la base vie vous trouverez également :

- ✓ Une trousse de secours et défibrillateur (réfectoire) 
- ✓ Un extincteur
- ✓ Un kit antipollution
- ✓ Les consignes en cas d'urgence
- ✓ Le registre du personnel
- ✓ La copie du registre journal (rapport du coordinateur CSPS)
- ✓ Le plan général de coordination
- ✓ Le plan général du site
- ✓ Les consignes environnementales

## Le stationnement des véhicules

Le nombre de place sur le parking de la base vie étant limité, nous vous demandons de favoriser le co-voiturage pour vous rendre sur le chantier. Une fois sur le site, stationner le véhicule sur le parking en marche arrière et en veillant à laisser libre l'accès aux locaux ainsi qu'aux bennes à déchets.

## Horaire du chantier

Du lundi au samedi de 8h00 à 18h00

Pour toute intervention en dehors de ces horaires, il sera nécessaire d'en informer préalablement le Maître d'Ouvrage Délégué.

## Premier Jour sur Site

Chaque travailleur (salarié, intérimaire, locatier...) doit être accueilli dès son arrivée sur le chantier.

Cette action doit être réalisée par le responsable de la société qui l'emploie.

L'accueil consiste à présenter le chantier (plan de circulation, PRS, le phasage...) les règles de sécurité du site, les consignes de Tri, la procédure en cas de pollution accidentelle, etc...

## Les spécificités du parc éolien de BOIXE

- ✓ Respecter la zone chantier matérialisée sur site, elle représente l'emprise foncière négociée dans laquelle vous êtes autorisés à évoluer pour la réalisation des travaux.
- ✓ Interdiction d'ouvrir les travaux de terrassement (création de pistes, creusement des fondations, débroussaillage...) pendant la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 août, afin de limiter le risque de destruction ou de modification du milieu durant la période de nidification.
- ✓ La vitesse est limitée à 30km/h ..

Eviter de traverser les petits villages / hameaux et favoriser l'utilisation des grands axes.

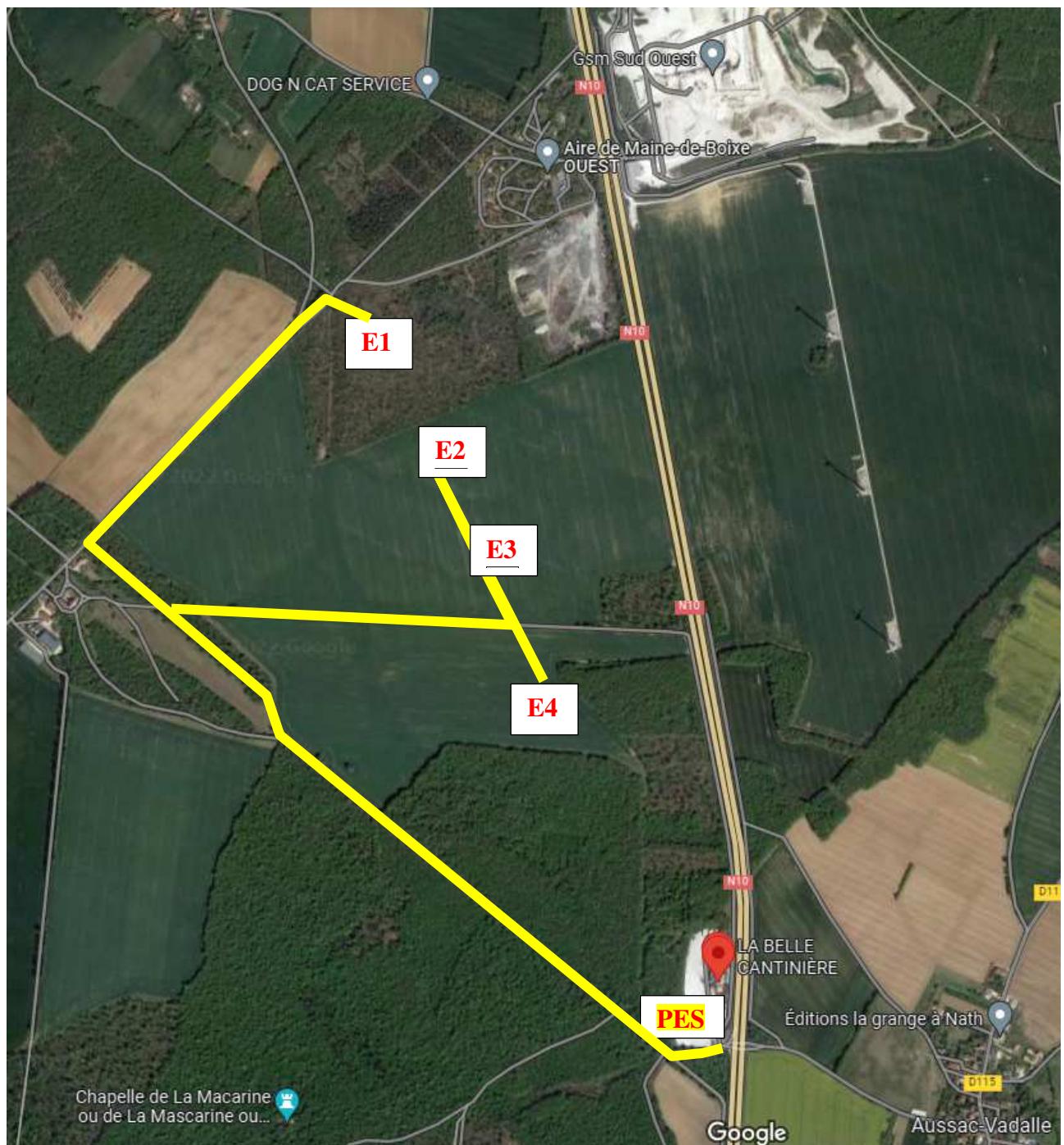
- ✓ Respecter les règles environnementales affichées à la base vie ..
- ✓ 1 PES (Point Engagement des Secours)

**PES 1**

**PARC EOLIEN DE LA BOIXE  
RESTAURANT LA BELLE CANTINIÈRE (RN10)**

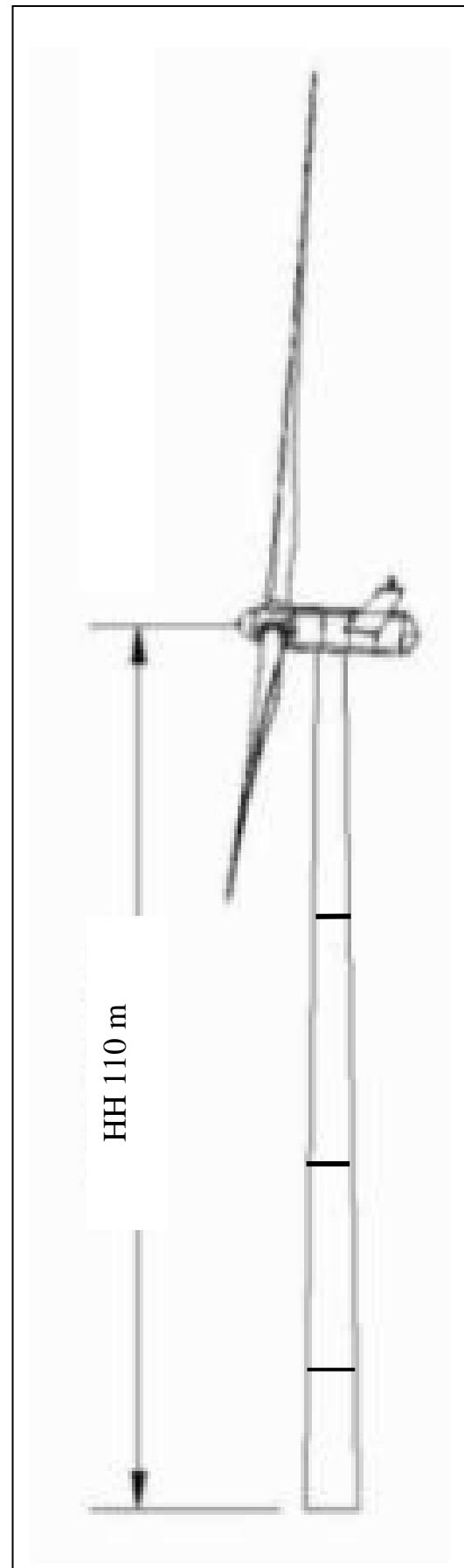
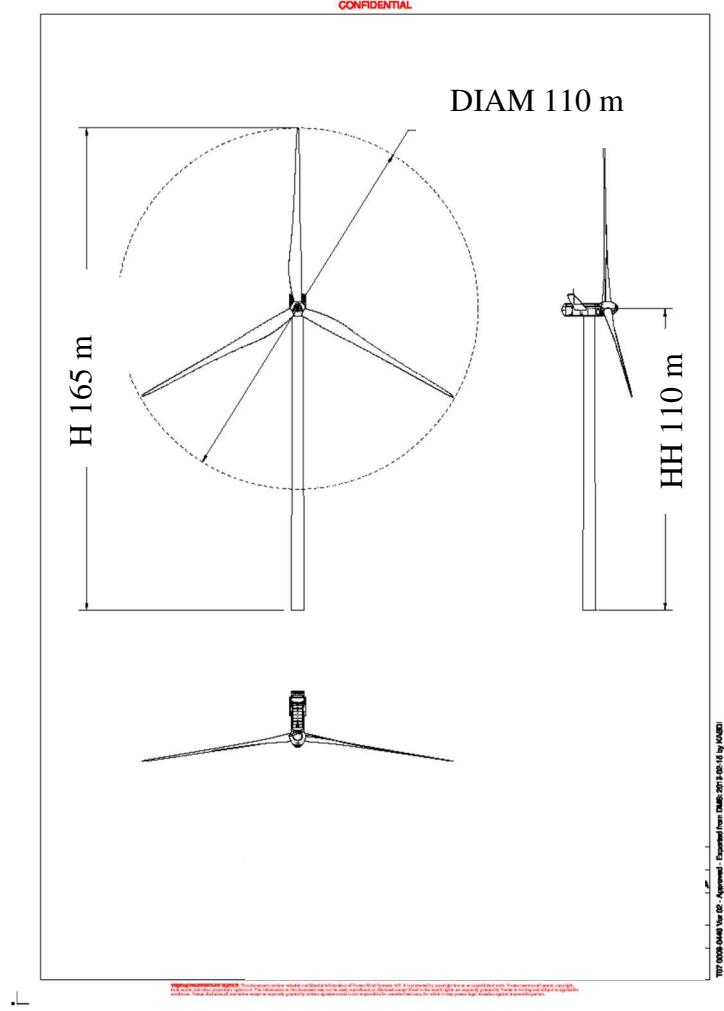
**COORDONNEES GPS**

**45.82009481572194, 0.19259992228977071**



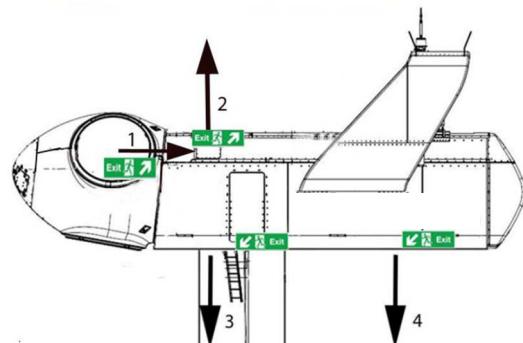
## Les spécificités des éoliennes

Éolienne VESTAS, 4 paliers composent la tour de 110 m:



A la base de la tour et en nacelle : extincteurs CO2





## **MOYENS D'ACCES :**

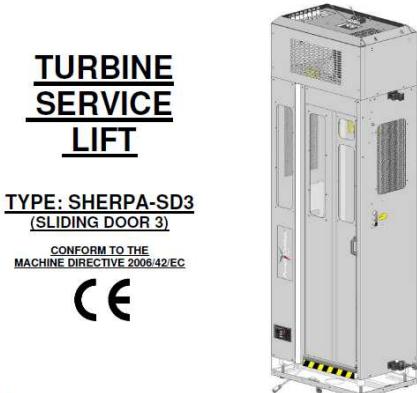
Sur échelle nécessité d'avoir un rail block adapté à la machine :



- A : Dispositif anti-chute fermé
- B : Dispositif anti-chute ouvert
- 1 : Clapet
- 2 : Goupille de sécurité
- 3 : Moitié droite



## **ASCENSEURS (400kg max) :**



## Portez impérativement les EPI

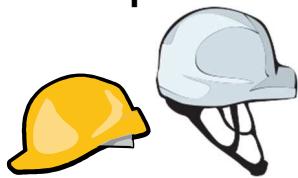
**Les chaussures ou bottes de sécurité**



**Le gilet**



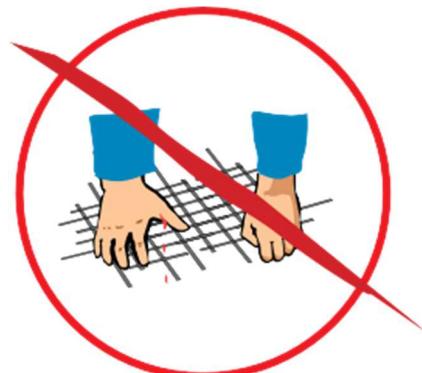
**Le casque**



**Les protections auditives**



**Portez des gants adaptés lorsque vous manutentionnez**



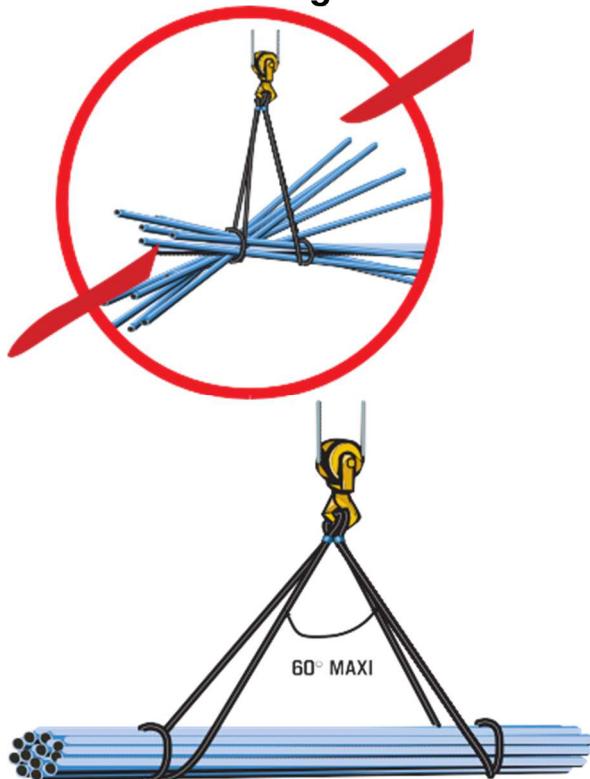
**Vérifiez l'état des cordages, chaînes, élingues, crochets.**



**Ne passez pas sous la charge**



**Amarrez les charges correctement**



Pour le personnel du  
Groupe, intérimaires et  
entreprises extérieures

# NOS RÈGLES QUI SAUVENT

Objectif : **zéro** accident mortel



J'accroche mon harnais quand je travaille en hauteur.



Avant de réaliser des travaux avec point chaud, je m'assure qu'il n'y a pas de risque d'incendie ou d'explosion.



Je me positionne en dehors de la trajectoire des équipements en mouvement.



Je ne passe pas sous une charge. Je ne reste pas sous une charge.



Je vérifie l'absence d'énergie (mécanique, chimique, électrique, fluides sous pression, etc.) avant le début des travaux.



Je ne manipule pas mon téléphone et autres moyens de communication lorsque je conduis.



Je descends dans la tranchée si la protection contre l'ensevelissement est en place et appropriée.

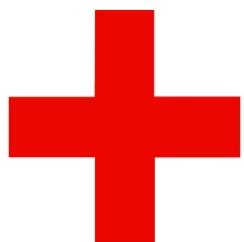


Je ne conduis pas sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant.

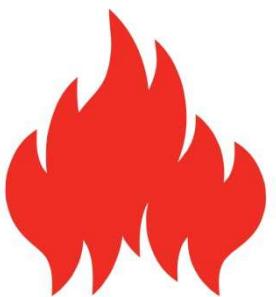


Avant d'entrer dans un espace confiné, je m'assure que l'atmosphère est contrôlée et surveillée pendant toute l'opération.

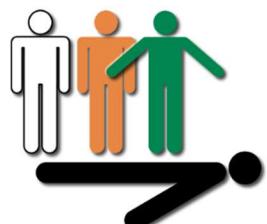




## EN CAS D'URGENCE



### PROTEGER : Soi-même et la (les) victime(s)



### ALERTER (ou faire Alerter) :



1/ Identifiez-vous (nom, numéro de téléphone)

2/ Adresse :

**CHANTIER DU Parc éolien de BOIXE**

**Commune de AUSSAC VADALLE (16)**

**PES1 : Parc éolien de BOIXE PES N°1**

**(Point d' Engagement des Secours N°1)**



3/ Donnez la nature de l'accident (chute, accident de circulation...)

4/ Précisez le nombre et l'état apparent de la (des) victime(s) et les premiers soins prodigués (le cas échéant)

5/ Précisez s'il existe un risque particulier (incendie, explosion...)

6/ Demandez la permission de raccrocher



### APPORTER LES PREMIERS SOINS ET FAIRE ACCUEILLIR LES SECOURS

**NE JAMAIS DEPLACER LA/LES VICTIME(S) SAUF DANGER OU RISQUE IMMINENT**

### **Informer Engie Green – Direction de la Construction**

Nom et coordonnées du représentant : Laurent Houssin 07 60 28 52 69

Astreinte hors heures ouvrées : 03 26 65 65 65

Astreinte hors heures ouvrées [06.44.11.52.45](http://06.44.11.52.45) ou Mail : [exploit-sudouest-engiegreen.fr-ren-egn@engie.com](mailto:exploit-sudouest-engiegreen.fr-ren-egn@engie.com)  
(Service Exploitation SUD OUEST Basé à Mérignac (33))

## Contacts utiles :

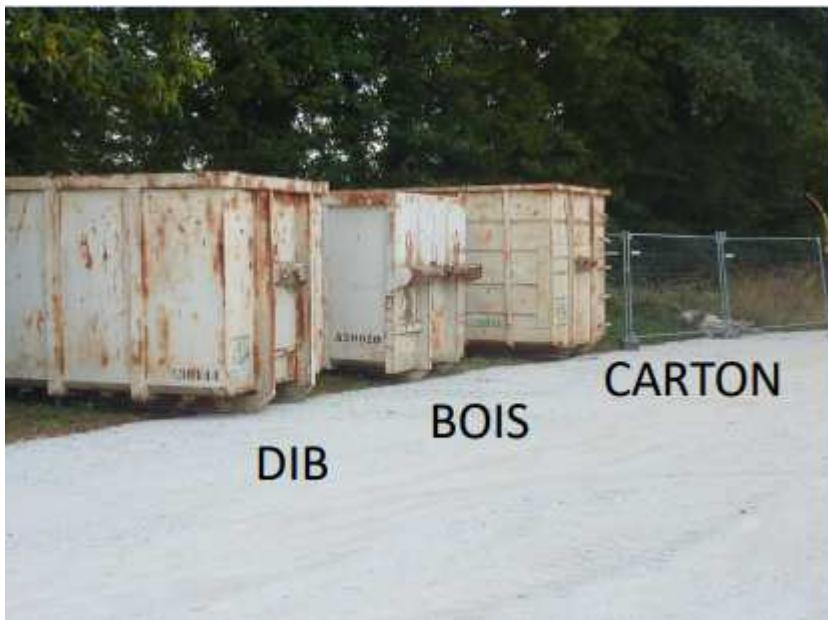
Sur site vous contactez un Sauveteur Secouriste du Travail identifiable par « logo SST ». Il saura quoi faire en cas de blessure, même légère.



SERVICES DE SECOURS & ADMINISTRATION	LIEU	N° TELEPHONE
<b>SAMU</b>		<b>15</b>
<b>POMPIERS</b>		<b>18</b>
<b>GENDARMERIE / POLICE</b>		<b>17</b>
<b>MEDECINS</b>	Groupe médical des docteurs Barret Glavier Guérinier Laroze 14 bvd Gambetta 16230 MANSLE	<b>05 45 22 23 23</b>
<b>PHARMACIE</b>	Pharmacie de Mansle (Proust) 15bis Rue Grange du Chapitre, 16230 MANSLE	<b>05 45 22 20 37</b>
<b>HOPITAL</b>	Centre Hospitalier de Ruffec Rond point de Girac, 16959 ANGOULEME	<b>05 45 24 40 40</b>

## Objectif 0 pollution, Tri à 100%

Afin d'éviter la dispersion des déchets, il est demandé de les ramener dans les bennes, au moins une fois par jour.



Ces bennes « Déchets » sont :

- ✓ Benne Emballages : Carton, papier
- ✓ Benne DIB (Déchets industriels Banals) : plastique, repas, sac de ciments...
- ✓ Benne Bois : Palette, Touret, tasseaux...
- ✓ Benne Métaux : fer, structure, ...
- ✓ Benne dangereux : peinture, graisse, souillé...

## Conduite à tenir en cas de pollution accidentelle :



- 1- Mettre les gants
- 2- Étancher la fuite et/ou évacuer la source de pollution

- 3- Confiner le maximum de liquide (barrage en terre et/ou barrage flottant)
- 4- Obturer les points de communication avec la nappe phréatique et les cours d'eau
- 5- Récupérer le maximum de liquide avec du produit absorbant.
- 6- Prévenir un responsable de chantier

## **L'amélioration c'est d'abord la communication :**

- ✓ Des problématiques terrains spécifiques au site,
- ✓ des problématiques d'organisation,
- ✓ des idées d'améliorations

Faites nous les remonter cela nous permettra d'améliorer nos pratiques pour la suite.



*« Ensemble, allons vers l'excellence »*









## VISITE DE CHANTIER

*« J'atteste avoir été informé des risques présents sur le site en construction de BOIXE*

*Je m'engage à respecter les consignes établies dans le livret d'accueil et qui me seront également communiquées le jour de la visite.*

*Je note que le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner la fin immédiate de la visite.*

*Enfin, je reconnais engager ma propre responsabilité à l'égard d'Engie GREEN France ou de tiers, dans le cas où je ne respecterais pas les consignes de sécurité qui m'auront été transmises. »*

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* : \_\_\_\_\_

*Fonction* : \_\_\_\_\_

*Fait à* : \_\_\_\_\_

*Le* : \_\_\_\_\_

*SIGNATURE* : \_\_\_\_\_

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* : \_\_\_\_\_

*Fonction* : \_\_\_\_\_

*Fait à* : \_\_\_\_\_

*Le* : \_\_\_\_\_

*SIGNATURE* : \_\_\_\_\_

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* : \_\_\_\_\_

*Fonction* : \_\_\_\_\_

*Fait à* : \_\_\_\_\_

*Le* : \_\_\_\_\_

*SIGNATURE* : \_\_\_\_\_

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* : \_\_\_\_\_

*Fonction* : \_\_\_\_\_

*Fait à* : \_\_\_\_\_

*Le* : \_\_\_\_\_

*SIGNATURE* : \_\_\_\_\_

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* : \_\_\_\_\_

*Fonction* : \_\_\_\_\_

*Fait à* : \_\_\_\_\_

*Le* : \_\_\_\_\_

*SIGNATURE* : \_\_\_\_\_

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :

Les coordonnés du visiteur devront apparaître sous la forme du tableau de registre :

*NOM – prénom* :

*Fonction* :

*Fait à* :

*Le* :

*SIGNATURE* :